



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59873>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **24-59873**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental de la Mayenne

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin

Description : La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin. La technique d'achat retenue est celle du concours restreint sur Esquisse + en application des articles L. 2172-1, R2162-15 à R2162-26 et R2122-6 du code de la commande publique. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (articles L2430-1 et suivants du Code de la commande publique). Les missions sont détaillées dans le règlement de concours - phase candidature. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 10,5 millions euro(s) H.T. dont env. 7,8 millions euro(s) H.T. pour l'enveloppe travaux bâtiment et 2,7 millions euro(s) HT pour les interventions sur les espaces extérieurs dans le périmètre d'intervention. La durée globale d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre s'étend jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement, soit 2031. Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Au terme de cette première phase, 3 candidats, 4 maximum seront invités à participer à la seconde phase. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet de niveau Esquisse+. Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes patrimoniaux, - Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : VRD, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (SSI), - Un bureau d'étude acoustique avec des

compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (OPC). L'équipe devra avoir les capacités à mener une démarche de type HQE, sans exigence de certification. Etant précisé en cas de groupement, que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

Identifiant de la procédure : f0f5561f-0e22-4312-a4c7-417f0bd4b8a6

Identifiant interne : 2024MO04

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Dans le cas où les soumissionnaires se présenteraient sous la forme d'un groupement conjoint, l'acheteur exigera, après attribution du marché, le mandataire soit solidaire du groupement. Conformément à l'article R2142-4 du code de la commande publique un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement. En application de l'article R. 2142-21 du Ccp, un membre d'un groupement, autre que le mandataire, est autorisé à figurer dans plusieurs groupements avec les exceptions ci-après : - Le maître d'ouvrage n'autorise pas les architectes paysagistes, quelle que soit leur spécialité, à présenter leur candidature dans plus de cinq groupements différents. Les documents fournis aux concurrents en phase candidature sont : - Le règlement de concours - phase candidature (Rc) - Les annexes au Rc : Le cadre candidature (annexe 1) et le cadre de références (annexe 2) - Le programme technique complet - Le formulaire Dc1

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin

Description : La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation - extension du site et Musée Robert Tatin. La technique d'achat retenue est celle du concours restreint sur Esquisse + en application des articles L. 2172-1, R2162-15 à R2162-26 et

R2122-6 du code de la commande publique. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (articles L2430-1 et suivants du Code de la commande publique). Les missions sont détaillées dans le règlement de concours - phase candidature. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 10,5 millions euro(s) H.T. dont env. 7,8 millions euro(s) H.T. pour l'enveloppe travaux bâtiment et 2,7 millions euro(s) HT pour les interventions sur les espaces extérieurs dans le périmètre d'intervention. La durée globale d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre s'étend jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement, soit 2031. Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Au terme de cette première phase, 3 candidats, 4 maximum seront invités à participer à la seconde phase. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet de niveau Esquisse+. Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes patrimoniaux, - Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : VRD, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (SSI), - Un bureau d'étude acoustique avec des compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (OPC). L'équipe devra avoir les capacités à mener une démarche de type HQE, sans exigence de certification. Etant précisé en cas de groupement, que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

Identifiant interne : S-PF-1451529

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Attestation d'inscription à l'ordre des architectes pour le mandataire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Un tableau synthétique de la candidature avec détail des compétences dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 1 "Cadre de candidature"); - La présentation détaillée de 9 références dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 2. "Cadre de références"); 3 références maximum sont attendues pour l'architecte mandataire, 3 références maximum sont attendues pour l'architecte paysagiste et 3 références maximum sont attendues pour la compétence graphisme - signalétique / Les références présentées devront datées de moins de 10 ans. Les caractéristiques des références présentées devront être équivalentes aux prestations faisant l'objet du marché ; - Une note de présentation organisationnelle de l'équipe

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critere 1 : Qualité architecturale, paysagère et environnementale, inscription du projet dans l'existant et dans son environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critere 2 : Caractéristiques techniques et compatibilité financière du projet

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critere 3 : Respect du programme architectural, paysager et fonctionnel et d'organisation des espaces

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1451529,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1451529)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Les candidats admis à participer au concours sont en droit de bénéficier d'une prime de 55000 euro(s) HT, à la condition que les études remises soient conformes à l'ensemble des dispositions du règlement du concours - phase offre. Le maître d'ouvrage alloue les primes aux participants au concours au vu des propositions que lui soumet le jury. Le jury peut souverainement proposer de supprimer ou de réduire le montant de la prime prévue lorsque les prestations demandées n'ont pas été fournies ou ne correspondent manifestement pas au niveau de prestation ou aux exigences requises

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1451529>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 10/07/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Avant la signature du marché pour le référé pré-contractuel. - 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour le référé contractuel. - Deux mois à compter de la publicité relative à la signature et à la consultation du contrat pour le recours en contestation de la validité du contrat. Le tribunal administratif peut être

saisi par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Départemental de la Mayenne

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Départemental de la Mayenne

Numéro d'enregistrement : 22530001100015

Adresse postale : 39 rue Mazagran Cs 21429

Ville : Laval

Code postal : 53014

Pays : France

Point de contact : le Président

Adresse électronique : sjmpa@lamayenne.fr

Téléphone : 0243665419

Adresse internet : <http://www.lamayenne.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.lamayenne.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Conseil Départemental de la Mayenne

Numéro d'enregistrement : 1673978

Ville : Laval

Code postal : 53014

Pays : France

Adresse électronique : sjmpa@lamayenne.fr

Téléphone : 0243665212

Télécopieur : 0243665422

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 528334

Adresse postale : 6 allée de l'Île-Gloriette

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 5f909ebe-d197-4e0e-b9a3-ec9d34301a8c-01

10.1 Modification

Description des modifications : 2.1 et 5.1 : Au lieu de Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes patrimoniaux, - Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : Vrd, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (Ssi), - Un bureau d'étude acoustique avec des compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (Opc), lire Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes :- Architecte diplômé d'Etat disposant notamment de références en contexte patrimonial, obligatoirement mandataire ; - Un architecte paysagiste ayant une sensibilité vis-à-vis des parcs ou de contextes

patrimoniaux,- Un ou des bureau(x) d'études techniques spécialisés dans les domaines du bâtiment suivants : Vrd, structure, études thermiques, fluides, électricité, système de sécurité incendie (Ssi),- Un bureau d'étude acoustique avec des compétences en matière d'équipements culturels (musée, salle de diffusion) ; - Un économiste de la construction dans les domaines cités précédemment (T.C.E.) ; - Une compétence en ingénierie des systèmes d'information multimédia ; - Une compétence en conception et production de contenu multimédia - Une compétence en conception graphique avec des compétences en signalétique intérieure et extérieure ; - Une compétence lumière appliquée à l'exposition ; - Un ordonnateur planificateur coordonnateur (Opc)

10.1 Modification

Description des modifications : 5.1.9 Critères de sélection - capacité technique et professionnelle: Au lieu de - Un tableau synthétique de la candidature avec détail des compétences dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 1 "Cadre de candidature") ; - La présentation détaillée de 9 références dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 2. "Cadre de références") : 3 références maximum sont attendues pour l'architecte mandataire, 3 références maximum sont attendues pour l'architecte paysagiste et 3 références maximum sont attendues pour la compétence graphisme - signalétique. / Les références présentées devront datées de moins de 10 ans. / Les caractéristiques des références présentées devront être équivalentes aux prestations faisant l'objet du marché ; - Une note de présentation organisationnelle de l'équipe, lire - Un tableau synthétique de la candidature avec détail des compétences dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 1 "Cadre de candidature") ; - La présentation détaillée de 12 références dont le cadre est annexé au règlement de concours - phase candidature (Annexe 2. "Cadre de références") : 3 références maximum sont attendues pour l'architecte mandataire, 3 références maximum sont attendues pour l'architecte paysagiste, 3 références maximum sont attendues pour la compétence graphisme - signalétique et 3 références maximum sont attendues pour la compétence en conception et production de contenu multimédia. /Les références présentées devront datées de moins de 10 ans. /Les caractéristiques des références présentées devront être équivalentes aux prestations faisant l'objet du marché ; - Une note de présentation organisationnelle de l'équipe

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4d8e903a-b2df-4fe5-8981-bf0fd78f46b3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2024 à 17:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024